

Paris, le mardi 16 février 2010

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

RÉFORME DES RETRAITES :
LE NOUVEAU CENTRE PROPOSE UN RÉGIME DE RETRAITE UNIVERSEL ET PERSONNALISÉ

Philippe VIGIER, *porte-parole adjoint du Nouveau Centre*, demande que la réforme des retraites annoncée par le Président de la République, réponde aux objectifs de justice, de transparence et de simplification.

En concertation avec les partenaires sociaux, toutes les pistes devront être étudiées – et pas seulement l'allongement de la durée du travail – pour sauver notre système par répartition, garant républicain de la solidarité intergénérationnelle.

Le Nouveau Centre, l'UDF d'aujourd'hui, propose l'instauration d'un régime de retraite universel et personnalisé pour tenir compte des parcours professionnels de chacun, de la pénibilité du travail et de modes de vie de moins en moins linéaires.

Ce régime personnalisé, apportera également de la transparence à un système devenu aujourd'hui opaque et souvent injuste. Dans le cadre d'un contrat passé avec la Nation, chaque citoyen pourra connaître à tout moment le décompte de ses annuités et le chemin restant à parcourir pour obtenir une retraite à taux plein.

Le Nouveau Centre organisera après les élections régionales un carrefour des centres sur la réforme des retraites auquel seront conviés l'ensemble des partenaires sociaux.